

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N° V\_2014\_06\_20****MOTION POUR L'ARRET DES NEGOCIATIONS EN VUE DU  
GRAND MARCHE TRANSATLANTIQUE**

L'an deux mille quatorze, le vingt juin à 18 h 30 minutes, en application des articles L. 283 à L. 290-1 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de LES VIGNEAUX, sous la présidence de M. **PIERRE** Gilles, Maire.

*Date de convocation* : 12 juin 2014.

Membres en exercice : <b>11</b>	Présents : <b>6</b>	Votants : <b>8</b>
---------------------------------	---------------------	--------------------

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

PIERRE Gilles – FAURE Camille – FINE Franck – GAUTHIER David – MAGNE Jean-Claude – ALLIEY Muriel -

Absents : ESTIENNE Gérard – LOPEZ Céline – REYNAUD Marc –

Absents excusés ayant donné pouvoir : VALLAT Muriel a donné pouvoir à FAURE Camille.  
GRAS Noël a donné pouvoir à Pierre GILLES.

Monsieur le Maire expose que deux traités sont actuellement en train d'être négociés secrètement entre l'UE et, d'une part, le Canada et, d'autre part, les USA, visant à instaurer un vaste marché de libre-échange allant au-delà des accords de l'OMC,

Considérant les dangers que font courir ces traités qui visent le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, comme la suppression des "barrières non tarifaires" qui amplifierait la concurrence débridée et empêcherait la relocalisation des activités,

Considérant que ces accords seraient un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché, consacrant la domination des multinationales européennes comme américaines et la domination des États-Unis,

Considérant que le Grand marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux qui ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde, avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- manifeste son opposition à ces 2 Traités dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
- demande un moratoire sur les négociations sur le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG) et la diffusion publique immédiate des éléments de la négociation,
- souhaite l'ouverture d'un débat national sur ces partenariats, impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations,
- refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière de santé, d'environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Gilles PIERRE



REÇU EN PREFECTURE

le 10/09/2014

Application agréée f. lespalme.com

005-210501805-20140620-V\_2014\_06\_20-DE